

Procès-verbal de la réunion du 6 avril 2023

Lieu : Espace Moreau

Horaire : 19 h 05 – 20 h 30

Participants : Deux membres du CQ et huit habitants du Haut-Evere. Plusieurs personnes excusées.

Ordre du jour

Acceptation du PV de la réunion du 16 novembre 2022

Aucun commentaire n'ayant été soumis, le PV est accepté.

Retour de l'administration communale

Faute de réponse aux courriels et demandes d'information du CQHE et des habitants (sauf de la part du bourgmestre lui-même), le CQHE a sollicité une réunion avec celui-ci en présence des trois représentants des CQ. À la suite des réunions des 14 février et 14 mars, une nouvelle dynamique s'est mise en place et des apaisements ont été donnés sur l'avenir des CQ dans leur forme actuelle. Les représentants actuels continueront à faire le lien entre les habitants, les élus et l'administration ; tout habitant désireux de reprendre la charge de coordinateur est le bienvenu.

Suite des points soulevés en novembre 2022

- Trottinettes : une réunion a eu lieu début février. Les règles de stationnement seront rappelées et la réglementation appliquée.
- STIB, arrêt du bus 80 : réponse du 21 novembre 2022 : « Je demande à l'Échevin de leur écrire ». Réponse du 4 avril 2023 : « Je n'ai pas connaissance de contact pris avec la STIB, mais je me renseigne ».
- Rue des Deux Maisons, abords de l'école : les gardiens de la paix sont prioritairement affectés aux écoles communales.
- Abords des grandes surfaces : une lettre a été adressée aux enseignes pour attirer leur attention sur le stationnement des camions de livraison et la sécurité des citoyens.
- Plantations aux abords des carrefours : le service des plantations a été sensibilisé et a fait quelques interventions (par exemple aux carrefours Anciens Combattants / Loisirs et Anciens Combattants / Guillaume).

L'ensemble des réponses fournies à ce jour figure dans le document « Questions en suspens ».

Points soulevés par courrier

- Courrier d'un habitant : installer un passage piéton au croisement de la rue Hugo Verriest et de l'avenue V-Day ; améliorer la visibilité des piétons en enlevant les buissons aux abords des passages piétons (notamment rue Léon Grosjean) ; désenclaver le quartier Maquis / Bâtisseurs et offrir plus de souplesse pour le stationnement, car la circulation y est rendue difficile par les véhicules de livraison, mal stationnés ou à contre-sens rue Georges De Lombaerde. (Réponse : voir plantations.)
- Courrier d'une habitante : circulation au croisement des rues Guillaume Van Laethem et Hugo Verriest. Réponse : le service analyse la meilleure option pour améliorer la sécurité routière et la police sera sollicitée pour renforcer les contrôles de vitesse.

Tour de table

- Mobilité / prévention, rue des Deux Maisons, école : un passage piéton est bien présent, mais il serait judicieux de le protéger par une chicane, ce qui éviterait aussi l'arrêt et la dépose de véhicules sur le passage.
- Passage d'un tram STIB rue Colonel Bourg : les habitants s'interrogent sur ce projet, dans une rue régulièrement embouteillée à hauteur du centre de contrôle technique. Le CQHE souhaite organiser une réunion dédiée avec un représentant de la STIB et/ou de l'administration communale (bourgmestre ou échevin).
- Sortie des véhicules d'une grande surface de l'avenue Mommaerts : bien que privée, ne pourrait-on sensibiliser l'enseigne à ce problème ?
- Parc Mandela : selon les riverains, l'ouverture et la fermeture du parc sont irrégulières. Peut-on sensibiliser le service compétent ?
- Avenue de l'Andalousie : les abords posent des problèmes récurrents (trottinettes, déchets, incivilités). Peut-on les contrôler ?
- Parcs communaux : placer de manière visible des panneaux rappelant les règles de bonne conduite et les interdictions, qui seraient au moins dissuasifs en cas de constat par une autorité.
- Déchets de jardinage : la déchèterie de l'avenue Bordet étant fermée, serait-il possible de les déposer à certaines dates et heures auprès du service des plantations de la commune ?
- Incivilités aux abribus : certains abris STIB sont placés devant des façades de maisons et servent d'abri ou de banc (par exemple à l'arrêt Paduwa et avenue des Combattants). Lors d'une rencontre avec la STIB, demander de les placer plus judicieusement.
- Information : où en est le projet de tour rue Colonel Bourg et l'aménagement de ses abords ?

Conseil de participation citoyenne (CPC)

Lors de la réunion du CPC du 19 avril, le CQHE espère obtenir des réponses aux questions du présent PV qui peuvent intéresser l'ensemble des Éverois.

Subsides

Solde actif à ce jour : 1 101,64 €. Le CQHE attend toujours une proposition quant à leur usage.

Clôture

Le CQHE remercie les personnes présentes pour l'intérêt porté à l'avenir du quartier. La réunion est levée à 20 h 30. Prochaine réunion : en fonction des réponses obtenues, avant les vacances scolaires.

Les réunions du CQHE sont ouvertes à toute personne qui souhaite dynamiser le quartier et contribuer au bien-vivre ensemble.

Version publique du procès-verbal : les noms et coordonnées de particuliers, les listes de présence, les échanges de courriels, les annexes et les rubriques « agenda » de la version d'origine ne sont pas reproduits.